



Ville de Saint-Leu

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

DELIBERATION N° : 12/06042023

OBJET : OCTROI DE CONTRIBUTIONS AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES - EXERCICE 2023

| | |
|----------------|----|
| Présents : | 21 |
| Procurations : | 08 |
| Votants : | 29 |
| Abstentions : | 00 |

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six avril à dix-sept heures et vingt-deux minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Pierre GUINET - 1^{er} Adjoint.

Présents :

Les Adjoints : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe),

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David.

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 AVRIL 2023

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38



Le Président de séance
Pierre GUINET

Absents représentés :

- Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe) procuration à M. LEAR Elie (Conseiller)
- M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint) procuration à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint),
- Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe) procuration à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
- Mme FERARD Sylvie (Conseillère) procuration à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. ELLIN Fabrice (Conseiller) procuration à M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint)
- Mme VERMINARDI Mylène (Conseillère), procuration à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) procuration à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) procuration à M. VIRAMA Stéphane (Conseiller)

Absents :

M.DOMEN Bruno (Maire)
M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)
Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
M. CODARBOX Jacky (Conseiller)
M. ABAR Dominique (Conseiller)
Mme SORET Pascaline (Conseillère)
M. FELICITE Roland (Conseiller)
M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame BERNON Nadège, 2^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).
58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97398 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 - secratariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re

AFFAIRE N° 12/06042023**OCTROI DE CONTRIBUTIONS AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVÉS****EXERCICE 2023***Direction Générale des Finances***Le Président de séance expose :**

Il est rappelé au Conseil Municipal que la commune est adhérente à des organismes publics et privés et contribue à leur fonctionnement.

Au titre de l'année 2023, les contributions de la commune sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

| Organisme | Montant de la contribution |
|--|----------------------------|
| Réserve Marine | 25 000,00 € |
| Groupement d'Intérêt Public Centre Sécurité Requin (GIP CSR) | 55 830,00 € |
| Syndicat Mixte de Pierrefonds | 54 251,00 € |
| Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO) | 58 500,00 € |
| Syndicat Intercommunal d'électricité de la Réunion (SIDELEC) | 121 590,00 € |
| Association de Gestion des Ecoles Catholiques (AGEC) | 85 300,00 € |
| TOTAL | 400 471,00 € |

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver les montants des contributions à verser aux organismes publics ou privés ci-dessus ;
- D'imputer la dépense au chapitre 65 ;
- D'autoriser le Président de séance ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents ou pièces se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve les montants des contributions à verser aux organismes publics ou privés ci-dessus ;
- Impute la dépense au chapitre 65 ;
- Autorise le Président de séance ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents ou pièces se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 12 AVR. 2023
Le Président de séance,



Pierre GUINET